

**Présentation du Royaume du Maroc devant le Groupe africain
au niveau des experts au sujet du processus préparatoire
de la Conférence Mondiale pour la Prévention des Catastrophes.
(Genève, le 2 septembre 2004)**

Madame la Présidente,

Permettez-moi, de prime abord, de saluer la présence de mes collègues africains et de me féliciter de cette rencontre qui me permet de vous briefer sur l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence Internationale sur la Prévention des Catastrophes qui se tiendra à Kobé, du 18 au 22 janvier 2005.

Je tiens à remercier Son Excellence l'Ambassadeur Almagly, Coordonnateur du Segment humanitaire du Groupe Africain pour ses démarches et son assistance hautement appréciées. Mes remerciements vont également à Mme Laura JOYCE de la Mission Permanente de l'Afrique du Sud pour sa disponibilité et sa précieuse coopération jamais démentie.

Je voudrais plus particulièrement rendre hommage au Secrétariat de la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer dans le processus qui mènera à Kobé.

Madame la Présidente,

La Conférence de Kobé représente une opportunité unique à même de promouvoir encore davantage une prise de conscience à l'égard de la problématique de la prévention des catastrophes qui figure actuellement parmi les actions prioritaires de la Communauté Internationale et constitue une préoccupation majeure, à l'origine de pertes de vies humaines, de biens, des destructions de ressources et des lots de malheurs. Il s'agit là d'une occasion historique devant promouvoir la mise en place d'une approche stratégique, holistique et systématique au niveau national visant la prévention des catastrophes et la réduction de leurs risques.

La Conférence, faut-il rappeler, reposera sur les résultats de l'examen de la mise en œuvre de la stratégie de Yokohama et son plan d'action de 1994 dont l'objectif est l'évaluation des accomplissements, des lacunes et des défis, dans le domaine de la prévention des catastrophes, l'identification de bonnes pratiques, et l'élaboration d'un ensemble d'objectifs et de domaines d'actions pour la prévention des catastrophes dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire et ceux du Plan de mise en œuvre du Sommet Mondial à Johannesburg sur le développement durable.

La présente Note se propose de mettre l'accent sur l'état d'avancement du processus préparatoire de la 2ème prepcom, le format de la Conférence et l'impératif de la prise en charge des participants des pays en développement à la PrepCom.

Préparatifs de la seconde session du Comité préparatoire prévue les 11 et 12 octobre 2004.

A cet égard, il y a lieu de vous signaler que:

- Le Secrétariat a communiqué à toutes les Missions Permanentes, une note d'invitation à participer à la deuxième Prepcom.
- La version amendée du document de substance intitulé: «Draft programme outcome tentatively entitled Building the résilience of Nations and Communities to disasters: elements for a programme of action, 2005-2015» reflétant les 2 commentaires et les propositions des Etats membres a été également communiqué aux Missions Permanentes. Il sera soumis à l'examen de la deuxième Prepcom.
- Les autres documents qui seront soumis à l'examen la 2ème PrepCom sont l'agenda provisoire annoté, le rapport sur l'état d'avancement du processus préparatoire de la Conférence, le règlement intérieur de la PrepCom et de la Conférence, le format de la Conférence et une Note d'information pour les participants. Ils sont à votre disposition.
- Le logo de la Conférence a été adopté, suite à plusieurs consultations avec le bureau, les partenaires externes et le personnel du Secrétariat de la Stratégie Internationale. Il sera utilisé dans les documents officiels avec celui des Nations Unies.

Format de la Conférence

Madame la Présidente,

La Conférence sera composée de trois principaux processus, à savoir: le segment intergouvernemental, le segment thématique pour l'échange de connaissances et le Forum public.

Le segment intergouvernemental représentera la plate-forme pour les délégués de faire des déclarations générales et d'examiner les documents de substances en vue de leur adoption.

Le segment thématique vise à compléter les discussions sur les documents de substance dans le cadre du segment intergouvernemental tout en mettant l'accent essentiellement sur l'échange d'expériences et les bonnes pratiques et d'identifier les questions nécessitant un examen approfondi tant au niveau international, régional ou national et de lancer des initiatives spécifiques ou de partenariats en vue de soutenir la mise en œuvre de la stratégie internationale pour la réduction des catastrophes. Le segment thématique sera composé de trois tables rondes de Haut niveau, de plusieurs sessions thématiques (cinq thèmes) et de sessions régionales.

Les tables rondes seront tenues autour de trois thèmes importants, à savoir: le risque des catastrophes: le prochain défi, apprendre à vivre avec les risques, les risques émergents.

Pour les sessions thématiques, elles seront directement liées aux questions débattues dans le cadre du processus intergouvernemental. Elles seront regroupées sous cinq thèmes identifiés comme domaines de travail prioritaires dans la prochaine décennie. Les thèmes prioritaires sont les suivants:

- 1/ La Gouvernance, cadre institutionnel et politique de la réduction des risques;
- 2/ L'identification des risques, leur évaluation, leur contrôle et l'alerte précoce;
- 3/ La gestion du savoir et l'éducation;
- 4/ La réduction des facteurs des risques;
- 5/ Les préparations en vue d'une réponse efficace.

Outre les sessions thématiques, une session régionale sera organisée le 21 janvier 2005 afin de permettre la mise à profit des expériences de chaque région en matière de prévention des catastrophes et les enseignements appris.

S'agissant du forum pour la participation publique, il représentera le cadre idéal pour la promotion des activités propres des organisations à travers les posters, les ateliers, les séminaires et les stands d'expositions.

Dans cette optique, il y a lieu de vous signaler que le Conseil des Ambassadeurs a désigné, par consensus, l'Afrique du Sud pour présider une des cinq sessions thématiques. Mes chaleureuses félicitations à la Délégation sud-africaine ici présente.

En effet, il a été décidé, au sein du Bureau, de mener des consultations régionales en vue d'identifier l'un des cinq thèmes qui intéressent chaque groupe régional. Ce dernier est invité à désigner, avant le 6 septembre, le pays qui présidera la session thématique ou éventuellement les pays intéressés par la coprésidence des autres sessions thématiques. Ces informations devraient être portées à l'attention du Bureau le 6 septembre prochain.

Prise en charge des participants des pays en développement

Madame la Présidente,

Outre ses appels incessants à l'impératif de la prise en compte des doléances du groupe africain, notamment celles faites lors de la 1^{ère} PrepCom dont, entre autres, la mise en place d'un fonds international pour la prévention des catastrophes dans les pays en développement, l'appui financier et technique au profit de ces pays pour le renforcement de leurs capacités humaines et institutionnelles et la mise en place d'un cadre adéquat sur le plan juridique, la délégation marocaine n'a raté aucune occasion pour appeler à la prise en charge des participants des pays en développement tant à la Conférence, qu'aux sessions préparatoires.

C'est ainsi que la Mission du Maroc s'est prononcée devant le groupe de donateurs pour le soutien de la Conférence, mettant en exergue le lourd tribut que payent les pays africains à cause des catastrophes et rappelant l'impératif de l'assistance financière et technique et l'urgente nécessité de la mobilisation de fonds nécessaires afin de permettre la participation des experts des pays en développement aussi bien à la Conférence qu'aux PrepComs.

Dans cette perspective, il y a lieu de signaler que les fonds disponibles actuellement permettront au Secrétariat de prendre en charge la participation de 50 participants des pays en développement à la 2ème Session du Comité Préparatoire de la Conférence, y compris le transport international et les perdiems, sous réserve d'en faire la demande au Secrétariat à travers leurs Missions Permanentes. Pour les détails et les modalités pour l'obtention de cette prise en charge, prière de se référer à la Note verbale du Secrétariat de la Conférence à ce sujet. Le budget estimé pour le transport international des représentants des pays en développement à la 2ème PrepCom est de 1.8 millions US\$, contre quoi la Suède et le Japon ont déclaré leur contribution d'un montant global de 500,000 US\$. D'autres contributions doivent se matérialiser.

Je ne saurais conclure sans vous assurer de la ferme détermination du Maroc de contribuer activement dans le processus vers la Conférence de Kobé dont les pays en développement et le continent africain en particulier attend des perspectives prometteuses à travers des résultats tangibles: l'Afrique est le seul continent où le nombre de catastrophes s'est accru pendant la dernière décennie.

Je vous remercie